

INFRA écran étanche anti-capillarités

Barrière anti-radon

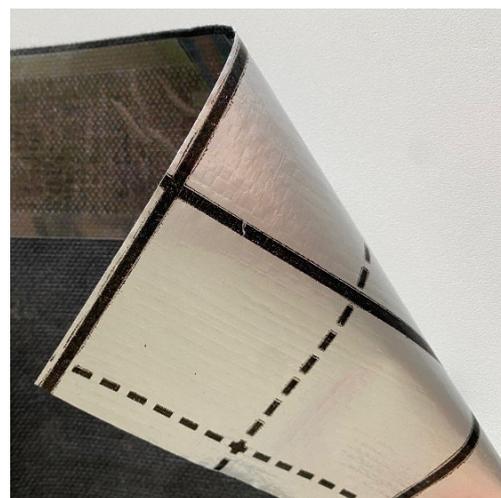
Ecran de désolidarisation sous-chape et dalles bétons

Pare-vapeur armé, valeur $S_d \geq 1500$ mètres

Barrière physique anti-termites

➤ Description

- **Ecran composite quadri-couche étanche à l'eau, à la vapeur d'eau, au radon et résistant aux alcalis.** Il est composé d'un revêtement en LDPE, d'une feuille aluminium, d'une trame tissée en PEHD et d'un intissé en polypropylène.
- Bandes adhésives intégrées en lisière, de part et d'autre de l'écran, permettant une liaison « colle sur colle » afin de réaliser l'étanchéité à l'eau au niveau des recouvrements, en se dispensant de l'utilisation d'un adhésif rapporté.
- **Conforme à la norme NF EN 13967** Feuilles souples d'étanchéité – Feuilles plastiques et élastomères empêchant les remontées capillaires du sol (Type A) et **NF EN 14909** Feuilles souples d'étanchéité Barrières d'étanchéité plastiques et élastomères contre les remontées capillaires dans les murs
- **Conforme à la norme EN 13984** Feuilles souples d'étanchéité — Feuilles plastiques et élastomères utilisées comme pare-vapeur (Type A)
- **Conforme au**
 - DTU 13.3 Travaux de dallage
 - DTU 20.1 Ouvrages de maçonnerie en petits éléments
 - DTU 26.2 Chapes et dalles à base de liants hydrauliques
- **Avis technique** du MPA Braunschweig pour l'étanchéité contre les remontées d'humidité capillaires sur dallages en terre-plein et l'étanchéité des semelles de murs enterrés soumises aux eaux de ruissellement.
- **Conforme au décret n°2006-591 du 23 mai 2006** relatif à la protection des bâtiments contre les termites et aux insectes xylophages en tant que « barrière de protection entre le sol et le bâtiment »



➤ Fonctions

- **Ecran étanche aux remontées capillaires et pare-vapeur** sur dallage sur terre-plein et/ou sous chape, afin d'éviter les remontées d'humidité et les pathologies pouvant en découler (DTU 13.3 et DTU 20.1).
- **Ecran d'étanchéité sous-bassement**, appliqué directement sur la partie enterrée des murs (y compris sur murs de catégorie 1 – DTU 20.1) ainsi que les semelles de murs.
- **Ecran de désolidarisation** entre isolant et dalle et/ou isolant et chape (DTU 26.2)
- **Ecran anti-pollution**, en empêchant toute migration de produits polluants du sol vers le bâtiment (DTU 13.3).
- **Barrière anti-radon**,
- **Interface thermo-réfléchissante**, qui améliore la performance du chauffage par le sol en limitant le transfert de la chaleur en sous-face.
- **Pare-vapeur étanche à la vapeur d'eau pour toitures terrasses** en système lesté ou fixé mécaniquement.
- **Pare-vapeur /étanchéité à l'air pour bardages** doubles peau en acier
- **Barrière physique anti-termites.**



➤ Utilisation

- En pose horizontale, pour désolidariser
 - le dallage de la chape,
 - ou le dallage de l'isolant (chape flottante),
 - ou le ravaillage de l'isolant,
 - ou l'isolant de la chape
- En pose verticale pour étancher les parties des murs enterrés
- Eviter la diffusion de vapeur d'eau dans l'isolant et les bois de construction.
- Eviter le risque de condensation interne et la formation de points de rosée.
- Réduire les ponts thermiques en évitant les concentrations d'humidité.
- Empêcher les termites de migrer du sol vers les structures en bois (pose de l'INFRA sur soubassements et sur le dallage avec jonction des différents éléments).



➤ Mise en œuvre

De manière générale, le support doit être ferme, plat, dépourvu de cavités et d'aspérités de manière à éviter des dégradations de l'écran.

- **Ecran barrière sur-dalle et/ou sous chapes**
 - Les lés doivent être posés librement sur le sol avec un chevauchement minimum de 5 cm.
 - L'étanchéité entre lés est réalisée pour les longueurs à l'aide des bandes auto-adhésives intégrées.
 - Les autres liaisons et le traitement de points singuliers (traversées de tuyaux) sont réalisés à l'aide de la bande raccord INFRA 100, placée de manière centrale entre les deux bandes à lier. Le recouvrement doit
 - Les lés peuvent être remontés sur les murs périphériques verticaux, éventuellement avec l'aide d'un primer d'accrochage pour faciliter le montage.
 - Le raccordement avec la bande d'arase INFRA 100 doit être collé de manière à éviter toute zone de passage d'humidité.
- **Etanchéité des semelles de murs et murs enterrés**
 - La surface doit être traitée préalablement à l'aide du Solid Primer en respectant les instructions de mise en œuvre
 - La pose de l'écran INFRA se fait de la même manière que la pose de l'écran sur dalle décrite plus haut
 - Les jonctions en partie haute ou basse avec les murs doivent être réalisées avec la bande raccord INFRA ou avec la colle INFRA Kleb & dicht.
 - Il ne doit rester aucun point de passage d'humidité.
- Examen visuel : Un examen visuel doit être réalisé à l'issue de la pose afin de vérifier qu'aucune zone de l'écran INFRA n'est endommagée.

➤ Stockage

24 mois dans un local fermé avec une température maximum de 30°C. Un stockage au-delà de 30°C peut rendre l'enlèvement du film de protection difficile. En cas de stockage prolongé, il conviendra de le faire à l'abri du soleil et d'une source de chaleur.

Ne pas gerber les palettes. Les rouleaux doivent être transportés à la verticale sur palette. Aucune réclamation issue de conséquences d'impact par point de pression ou linéaire ou dégâts liés au contact avec des produits solvantés ne pourra être pris en considération.

Données techniques

Caractéristiques (*) évaluées selon NF EN 13967 et EN 14909	Norme	INFRA, Ecran anti-humidité et pare-vapeur
Matériaux		Complexe composite aluminium armé et intissé aiguilleté
Masse surfacique	NF EN 1849-2	210 g/m ²
Epaisseur	NF EN 1849-2	0,37 mm/370 μ
Stabilité dimensionnelle	NF EN 1849-2	Conforme
Étanchéité à l'eau en phase liquide	NF EN 1928 méthode A	Conforme
Durabilité de l'étanchéité à l'eau après vieillissement	NF EN 1296 et NF EN 1928 méthode B	Conforme
Durabilité de l'étanchéité à l'eau en milieu alcalin	NF EN 1847 et NF EN 1928 méthode B	Conforme
Résistance aux chocs (EN 12691)	NF EN 12691 (Méthode A avec support plaque Aluminium et méthode B avec plaque de polystyrène expansé)	A : 450 mm : étanche B : 150 mm : étanche
Résistance aux bitumes	NF EN 1548 méthode B	Conforme
Détermination de la résistance au poinçonnement statique	NF EN 12730 méthode B	20 kg
Résistance aux cisaillement des joints	NF EN 12317-2	≥ 280 N
Propriété de transmission à la vapeur d'eau (valeur Sd)	NF EN 1931	>1500 m
Réaction au feu (Euroclasse)	EN ISO 1192-2 et EN 13501-1	E
Matières dangereuses	NF EN 1548 méthode B	Non pertinent
Températures de mise en œuvre		Jusqu'à -5°C
Valeur calorifique		< 10500 kJ/m ²
Propriétés mécaniques : Traction : Déchirure au clou : Allongement :	NF EN 12311-2	Longitudinal ≥ 600 N/50 mm ≥ 300 N ≥ 30 % Transversal ≥ 600 N/50 mm ≥ 300 N ≥ 20 %
Dimensions Poids du rouleau Palettisation		1,5 X 50 m 16 kg 2100 m ² (28 rouleaux)

➤ **Conditionnement**

Propriétés	INFRA, Ecran anti-humidité et pare-vapeur
Largeur de l'écran	1,5 m
Longueur du rouleaux :	50 m
Poids du rouleau :	16,0 kg
Conditionnement	Rouleaux : 1,5 X 50 m Palette : 2100 m ² (28 Rouleaux)
Référence article	1000007719

➤ **Accessoires système**

Référence :	Description	Conditionnement
1000007729	INFRA Bande raccord 100	6 rlx/carton – 210 rlx/palette
1000006819	SOLID Primer	Bidon de 1 litre – 20 bidons /carton
1000005893	SOLID Primer	Bidon de 5 litres – 1 bidon /carton
1000004128	Thermo Kleb & Dicht	290 ml / cartouche – 20 cartouches / carton
1000007720	INFRA Bande d'arase 0,115 X 50 m	5,75 m ² /rlx – 1380 m ² /palette
1000007721	INFRA Bande d'arase 0,175 X 50 m	8,75 m ² /rlx – 1312,5 m ² /palette
1000007722	INFRA Bande d'arase 0,240 X 50 m	12 m ² /rlx – 1440m ² /palette
1000007723	INFRA Bande d'arase 0,300 X 50 m	15 m ² /rlx – 1350 m ² /palette
1000007724	INFRA Bande d'arase 0,365X 50 m	18,25 m ² /rlx – 1095 m ² /palette
1000007725	INFRA Bande d'arase 0,500 X 50 m	25 m ² /rlx – 1500 m ² /palette
1000007726	INFRA Bande d'arase 0,650 X 50 m	32,5 m ² /rlx – 975 m ² /palette
1000007727	INFRA Bande d'arase 0,750 X 50 m	37,5 m ² /rlx – 1125 m ² /palette
1000007728	INFRA Bande d'arase 1,0 X 50 m	50 m ² /rlx – 1400 m ² /palette